

2014-2019

LE BILAN DE LA LIVE MANDATURE

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

LOIS DÉBAT PUBLIC
DU PAYS SÉANCES

COMMISSION
PERMANENTE

SESSIONS



DÉLIBÉRATIONS
PARTENARIATS
VOTES

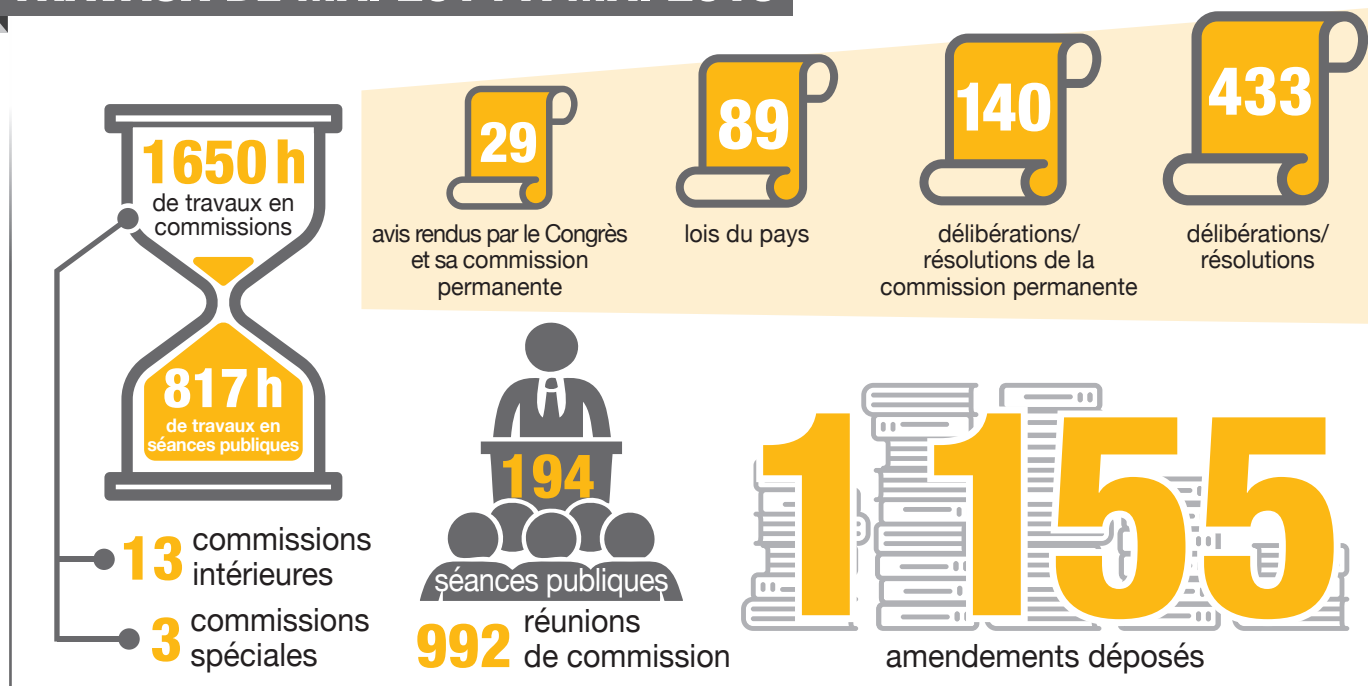
POLITIQUE
CONGRÈS
DES JEUNES
CONSEILLERS

AMENDEMENTS
COMMISSIONS

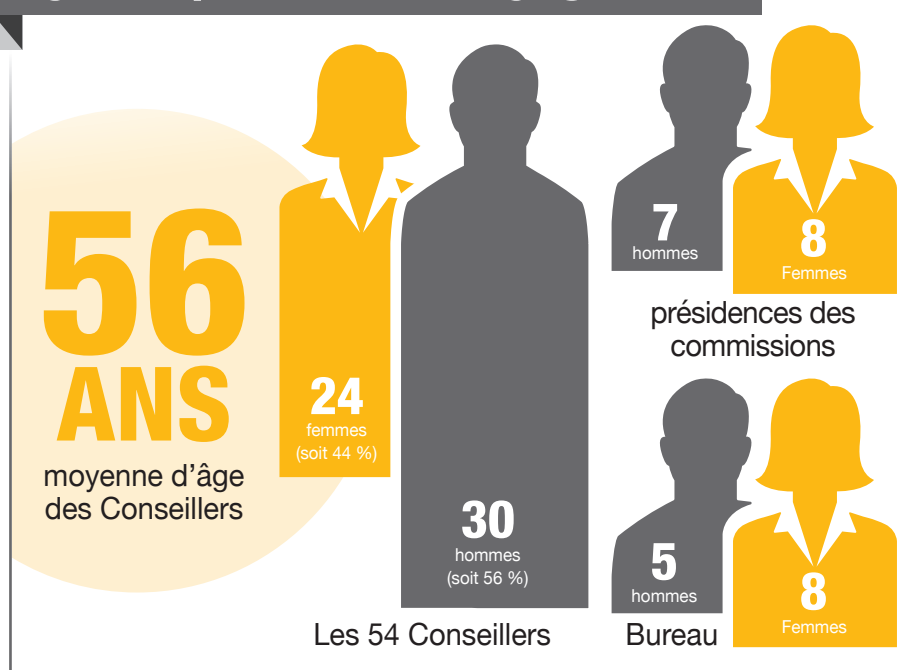
LE RÔLE DU CONGRÈS

- **Examine** les projets de textes du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et les propositions des membres du Congrès
- **Vote** des lois du pays, des délibérations et les budgets de la Nouvelle-Calédonie
- **Adopte** également des avis, des résolutions et émet des vœux
- **Élit** et contrôle le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
- **Exprime** le point de vue des Calédoniens des trois provinces
- **Favorise** le débat citoyen

TRAVAUX DE MAI 2014 À MAI 2019



MOYENNE D'ÂGE ET RÉPARTITION HOMME / FEMME EN 2018



LE SAVIEZ-VOUS ?

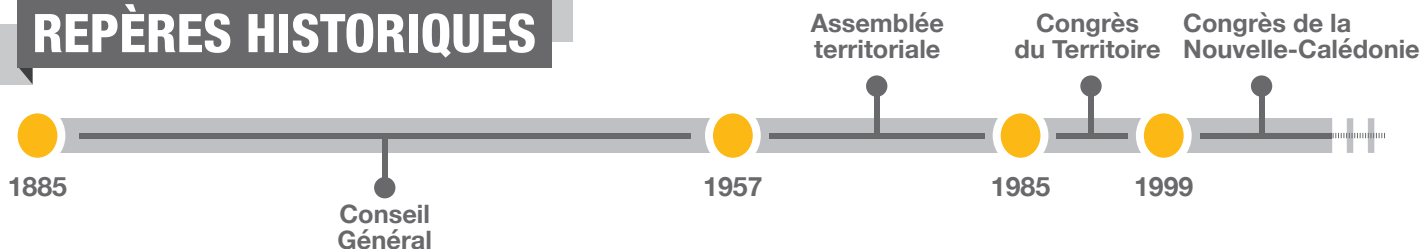
Le congrès comprend 54 membres qui portent le titre de « **Conseillers de la Nouvelle-Calédonie** ».

Cette assemblée délibérante fonctionne selon le régime des **sessions et intersessions** qui fixe le rythme des séances.

La **session administrative** s'ouvre entre le 1^{er} et le 30 juin et la **session budgétaire** s'ouvre entre le 1^{er} et le 30 novembre.

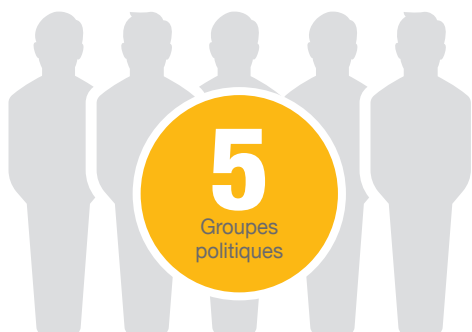
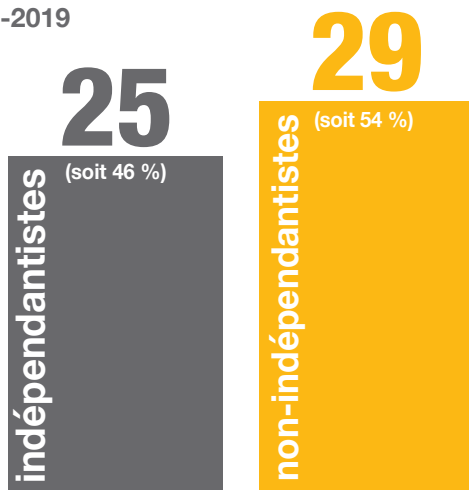
Entre les deux sessions ordinaires, en période dite d'**intersession**, l'institution peut se réunir en **sessions extraordinaires**.

REPÈRES HISTORIQUES



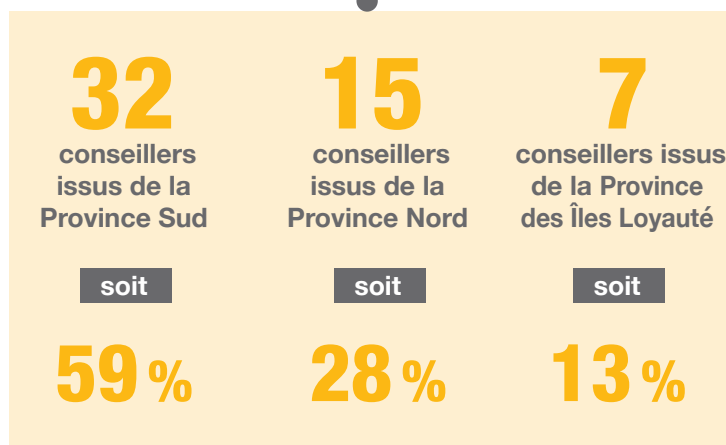
RÉPARTITION POLITIQUE

2014-2019



	Nombre d'habitants	Nombre de conseillers	Nbre d'habitants pour 1 conseiller
Province Sud	199 983	32	6 249
Province Nord	50 487	15	3 366
Province Îles Loyauté	18 297	7	2 614

Données population : Source recensement ISEE 2014



VISITES ET DÉBATS PUBLICS



Plusieurs centaines d'élèves de tous âges visitent chaque année le congrès. Au total, plus de **1150** visiteurs scolaires entre 2016 et 2018.

11

conférences publiques depuis 2016 à la demande de la société civile sur des thèmes aussi variés que l'avenir institutionnel, l'histoire du congrès, les transferts de compétences, l'étude du développement de la NC, etc.

PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

Le congrès mène une politique dynamique de coopération interparlementaire. Plusieurs conventions de partenariats ont été scellées :

- Le Parlement de la République de Vanuatu depuis 2002
- L'Assemblée nationale depuis 2012
- Le Sénat depuis 2014
- L'Assemblée de la Polynésie Française depuis 2010
- Le Conseil d'État depuis 2014
- L'Assemblée territoriale de Wallis-et-Futuna depuis 2010
- Membre de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie depuis 2018.





UN COQUILLAGE COMME EMBLÈME INSTITUTIONNEL

Quel plus beau symbole que la toutoute pour le cœur battant de la démocratie calédonienne ! À l'origine, le son de la conque, ou toutoute, servait à annoncer un événement lors de cérémonies traditionnelles et rassemblait les peuples pour discuter. Aujourd'hui, cette conque ancestrale est le symbole du congrès et rappelle que la Nouvelle-Calédonie est, selon sa devise, une terre de parole et une terre de partage.

LE CONGRÈS DES JEUNES

Le congrès s'est doté en 2015 d'une assemblée parlementaire de lycéens pour donner voix à la jeunesse calédonienne et l'initier pleinement au système démocratique.



conseillers
de la jeunesse
calédonienne



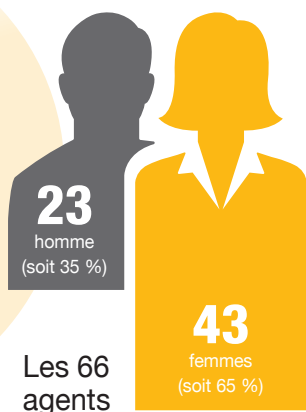
établissements scolaires
secondaires du public
et du privé

6
commissions
intérieures

2
séances
plénières par an

PERSONNEL DU CONGRÈS 2018

43
ANS
Moyenne
d'âge



LE CONGRÈS SUR LE WEB

 9 850

abonnés Facebook sur la page
Congrès de la Nouvelle-Calédonie

500
abonnés
newsletter

100 %
des séances publiques
diffusées en direct

CONGRÈS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

20 ANS

1999 - 2019

DE LOIS DU PAYS

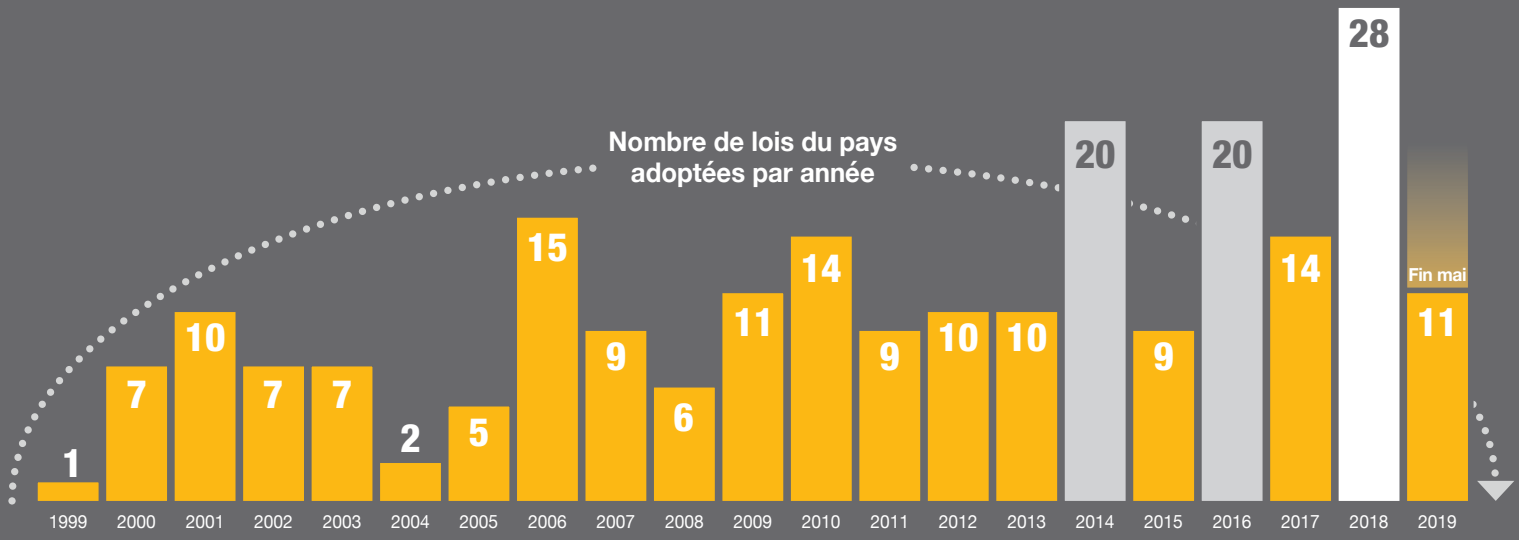
étéek 26/06/20

225

lois du pays adoptées depuis 1999



- 1** loi du pays portant diverses dispositions relatives aux sapeurs-pompiers
- 1** loi du pays relative à la protection, promotion et au soutien de l'emploi local
- 3** lois du pays relatives au transfert de compétences

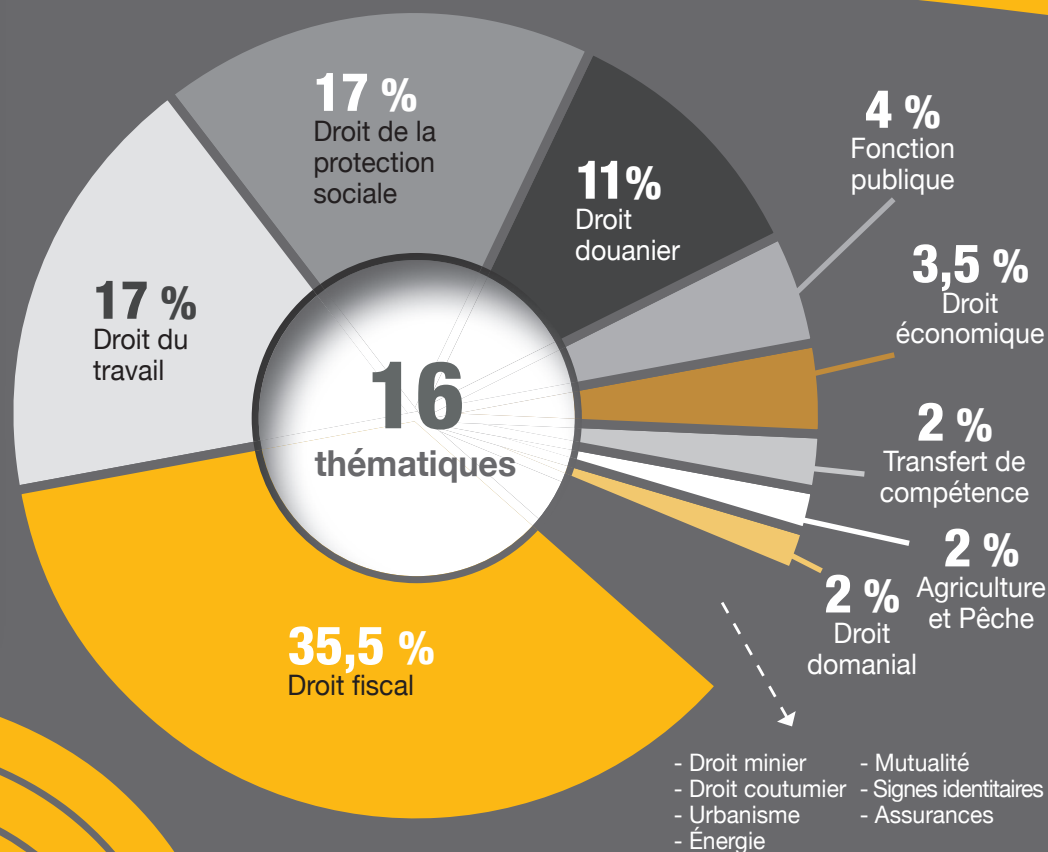




CONGRÈS
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

20 ANS
DE LOIS
DU PAYS

1999 - 2019



Délai de traitement d'une loi du pays* sur la mandature 2014-2019



17 JOURS, c'est le délai le plus court enregistré

MOINS DE 30 JOURS, c'est le délai de traitement de 15 lois du pays

3 MOIS, c'est le délai moyen de traitement d'une loi du pays

*De son dépôt sur le bureau du congrès à son adoption.

Sur **225** lois du pays adoptées en 20 ans, **11** ont fait l'objet d'une contestation devant le Conseil Constitutionnel et **4** ont été partiellement déclarées non conformes à des principes constitutionnels. Sur ces 11 lois du pays, **7** ont donc été validées.



6 lois du pays déferées au Conseil Constitutionnel depuis 1999

Validée	Validée	Validée
Loi du pays relative à l'institution d'une taxe générale sur les services	Loi du pays relative à la représentativité des organisations syndicales de salariés	Loi du pays relative à la concurrence en NC
2000-02	2006-04	2013-8
Invalidation partielle	Validée	Validée
Loi du pays relative à l'accès à l'emploi titulaire des fonctions publiques de Nouvelle-Calédonie	Loi du pays portant création centimes additionnels sur la taxe sur les jeux, spectacles et divertissements au profit des Provinces	Loi du pays portant création du code agricole et pastoral de NC et relative aux baux ruraux
2014-16	2015-2	2016-11



5 questions prioritaires de constitutionnalité

2019-04	2010-03	2008-02	2011-06	2009-06
Invalidation partielle	Invalidation partielle	Invalidation partielle	Validée	Validée